

Attestation de location et d'occupation d'un gîte ou tout autre hébergement touristique dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Je soussigné (NOM Prénom du locataire) atteste sur l'honneur que les personnes qui séjourneront avec moi font partie de mon foyer ou désigné comme notre contact rapproché conformément à l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020.

J'assure avoir pris pleine connaissance des règles en vigueur sur le territoire de la province de Luxembourg, à savoir celles reprises¹ :

- Dans la loi du 1er mars 2007 portant des dispositions diverses, Chapitre II Instauration d'une réglementation relative à l'enregistrement et au contrôle des voyageurs résidant dans un service d'hébergement touristique
- Dans l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 modifié pour la dernière fois le 11 décembre 2020
- Dans l'arrêté de police du gouverneur de la province de Luxembourg du 11 décembre 2020 – Couvre-feu
- Dans l'arrêté de police du gouverneur de la province de Luxembourg du 11 décembre 2020 – Mesures diverses

Les textes réglementaires sont consultables sur ce lien : [Arrêtés de police Covid-19 - Gouverneur Province du Luxembourg \(gouverneur-luxembourg.be\)](https://www.gouverneur-luxembourg.be/arretes-de-police-covid-19)

Les réponses aux questions relatives aux règles en vigueur en Belgique sont consultables sur ce lien : [Home | Coronavirus COVID-19 \(info-coronavirus.be\)](https://www.info-coronavirus.be/)

En signant ce document, j'atteste que cette déclaration est complète et conforme à la réalité. Dans le cas contraire, je m'expose à une amende administrative ainsi qu'à des poursuites judiciaires.

Date

Signature

Ce document est à remettre/envoyer au propriétaire du logement. Toute autorité administrative ou policière peut réclamer sa consultation.